

05 déc 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 5 décembre 2003

Consolidation des services informatiques

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la passation d'un marché, par procédure négociée, avec la firme Bull, pour la consolidation des services informatiques.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la passation d'un marché, par procédure négociée, avec la firme Bull, pour la consolidation des services informatiques.

Le précédent contrat quinquennal vient à échéance fin 2003. Ce nouveau marché porte sur les années 2004 à 2008. Le nouveau contrat concerne la mise à disposition de :- matériels et logiciels mainframe adaptés pendant 60 mois ;- matériels et logiciels pour une période transitoire de douze mois minimum ;- armoires à disques et un serveur jusqu'à la mise en exploitation du projet Atlas (*) ;- de deux équivalents temps plein. (*) un des projets ICT.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>